

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23473**

Intitulé

MASTER : MASTER mention PHILOSOPHIE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Charles de Gaulle - Lille 3	Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'université de Lille III, Recteur de l'Académie de Lille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 127 Philosophie, éthique et théologie, 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master mention philosophie forme des spécialistes à la conduite de travaux et projets de recherche, ainsi qu'à la réalisation d'études en philosophie, en lien avec les problèmes posés par les grands processus sociaux, politiques et culturels.

Du fait de la maîtrise des textes et problématiques classiques et contemporains concernant les questions fondamentales en Histoire de la philosophie et philosophie générale, en esthétique et philosophie de l'art, en Ethique, politique et société, en histoire et philosophie des sciences : logique et épistémologie, les titulaires du diplôme, parfaitement au courant de l'état du débat international savant sur au moins un auteur ou une problématique sont capables de:

argumenter une position philosophique fondamentale en l'envisageant dans la complexité de ses interrelations (économiques, institutionnelles, sociales, politiques, intellectuelles)

Construire une problématique rigoureusement argumentée.

Traiter un problème précis en l'inscrivant dans l'état présent du débat scientifique et pratique.

Mener l'analyse critique d'un texte théorique ou d'une situation concrète

Utiliser et composer une bibliographie, rechercher une référence déterminée dans une bibliothèque spécialisée et sur internet.

Suivre et participer à une discussion argumentée, en français et dans une langue étrangère (notamment l'anglais).

Présenter oralement l'état de sa recherche aussi bien à un auditoire non spécialiste qu'à un groupe de chercheurs confirmés

Travailler en équipe, en particulier avec des non-spécialistes (de philosophie) en situation de responsabilité (médecins, responsables d'institutions culturelles, cadres institutionnels, etc.).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Enseignement supérieur et recherche en philosophie, esthétique, histoire des sciences

Secteur culturel (métiers du livre, ingénierie documentaire, médiation culturelle)

Administration / Services de l'Etat

Secteur de la communication

Secteur social et humanitaire.

Archiviste-documentaliste

Assistant-e d'édition

Attaché territorial

Bibliothécaire

Chargé-e de médiation scientifique

Chargé-e de projets culturels

Conservateur

Critique d'art

Enseignant-chercheur

Enseignant du secondaire

Ingénieur d'études

Rédacteur, concepteur médiatique, journaliste

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

Réglementation d'activités :

Sans objet.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le master se prépare en deux ans de formation organisée en 4 semestres, à raison de 12 semaines de cours par semestre. Les matières sont organisées en UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE). La validation des semestres se fait sous la forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfert System) : 120 crédits ECTS pour valider le master.

La formation en Master 1 et Master 2 comporte deux volets :

d'une part, la participation active à des cours obligatoires et à 4 ou 5 séminaires (2h/semaine chacun) choisis en fonction des intérêts de l'étudiant et, en Master 2, du parcours choisi,

d'autre part, la conception et la rédaction d'un mémoire (environ 50 pages en Master 1, environ 100 pages en Master 2), sous la direction d'un enseignant-chercheur du département Philosophie soutenu en fin d'année devant un jury de deux personnes. Ce travail de recherche et d'écriture demande un investissement important en temps de lecture, de réflexion, d'écriture, de discussion avec son directeur de mémoire.

La formation en Master 1 n'est pas organisée en parcours : séminaires au choix, après discussion avec son directeur de recherches.

Le Master 2 est, quant à lui, structuré en quatre parcours :

Le parcours « Histoire de la philosophie et philosophie générale », comprend, sur l'année, trois ou quatre séminaires de histoire de la philosophie (antique, médiévale et de la Renaissance, moderne ou contemporaine) ou de philosophie générale, et un ou deux séminaires libres.

Le parcours « Esthétique et philosophie de l'art » comprend, sur l'année, trois séminaires d'esthétique ou philosophie de l'art et deux séminaires libres.

Le parcours « Logique, Epistémologie et Histoire des sciences » comprend 5 séminaires à suivre parmi des séminaires de logique, d'histoire des sciences, de philosophie des sciences (humaines ou « dures ») ou sur les rapports entre sciences et société. Un séminaire est « libre » peut être choisi hors du parcours.

Le parcours « Ethique, Politique et Société » comprend 5 séminaires à suivre dont un libre.

Le master mention philosophie propose également :

un **parcours anglophone « Contemporary Philosophy »** (formation internationale aux débats philosophiques contemporains).

un **parcours « Administration territoriale »** qui permet de préparer le concours d'attaché territorial pour exercer des fonctions d'encadrement et assurer la direction de services dans les collectivités locales. Organisation de la formation du **Master parcours « Administration Territoriale »** :

En Master 1 : 2 jours de formation par semaine (jeudi et vendredi) auxquels s'ajoute un stage de 6 mois (trois jours par semaine), entre janvier et juin, dans une collectivité territoriale uniquement.

En Master 2 : 5 jours de formation par semaine (du lundi au vendredi) de septembre à mars auxquels s'ajoute un stage de 6 mois à temps plein dans une collectivité territoriale à partir d'avril.

Choix d'une spécialisation professionnelle parmi les 4 proposées : Gestion de projets ; éducatifs des collectivités (Cours à Lille 3) ;

Communication et concertation au sein des collectivités (cours à Lille 2) ; Ingénierie de projets urbains et sociaux (cours à Lille 2) ;

Management territorial (cours à l'IAE - Lille 1 et à Lille 2).

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP. Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Jury d'établissement : Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

article D612-33 du code de l'éducation - Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master paru au JO du 27 avril 2002.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté de création : arrêté du 24 août 2005 (première habilitation)

Dernier arrêté d'accréditation : 17 juin 2015 - n° d'accréditation : 20150412

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret 2013-756 du 19 août 2013 publié au JO du 20 août 2013 créant les articles R613-33 à R613-37 du livre VI du Code de l'éducation

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

site de l'OFIVE : Observatoire des Formations et la Vie Etudiante de l'Université SHS Lille 3, pour plus d'informations sur la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants-es.

<http://ofive.univ-lille3.fr>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-lille3.fr> (pour l'information détaillée de la formation)

[université Lille 3 SHS](#)

Lieu(x) de certification :

Université SHS Lille 3 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Humanités Département Philosophie et Département Lettres (parcours Administration territoriale) : *site du Pont de Bois 59650 Villeneuve d'Ascq*

Historique de la certification :